

Déclaration



Éliminer la disparité salariale entre les sexes

Le 11 avril 2017

La Journée de l'égalité salariale souligne les nombreux jours supplémentaires que les femmes doivent travailler pour gagner le même salaire que les hommes dans l'année précédente. Cette année, la Journée de l'égalité salariale a lieu le 11 avril en Ontario.

Unifor fait partie de la Coalition ontarienne pour l'égalité salariale et demande au gouvernement de l'Ontario, et à tous les paliers gouvernementaux, de mettre en place une stratégie globale pour éliminer l'écart salarial entre les sexes d'ici 2025. Le gouvernement de l'Ontario est le seul au Canada qui reconnaît la Journée de l'égalité salariale.

Au Canada, les femmes gagnent environ 30 % de moins que les hommes. La disparité est encore plus grande pour les femmes victimes de discrimination systémique parce qu'elles sont autochtones, de couleur, LGBTQ, âgées ou ayant une incapacité. Cette discrimination répandue est inacceptable. L'intervention des gouvernements, des entreprises et de tous les employeurs est nécessaire pour transformer les pratiques qui sont à l'origine de l'inégalité économique des femmes et qui maintiennent celles-ci dans la pauvreté.

L'écart salarial entre les sexes persiste en raison de la discrimination fondée sur le sexe au travail; elle est exacerbée aussi par la surreprésentation des femmes gagnant un salaire minimum et occupant des emplois à temps partiel. Les femmes représentent jusqu'à 60 per cent des travailleurs payés au salaire minimum et 70 per cent des travailleurs à temps partiel. Les femmes sont 19 fois plus susceptibles que les moins de mentionner les soins aux enfants comme principale raison de leur travail à temps partiel.

Unifor appuie l'éventail des demandes pour éliminer l'écart salarial entre les sexes au Canada. Le syndicat revendique un salaire minimum de 15 \$ de l'heure, des réformes à la législation désuète sur les normes d'emploi, des moyens plus faciles de syndicalisation, un accès universel aux services de garde publics et la création d'opportunités pour les femmes dans les secteurs où elles sont sous-représentées.

Portez du rouge le 11 avril parce que l'écart salarial entre les sexes maintient les femmes « dans le rouge », et envoyez vos photos à communications@unifor.org. Passez à l'action pour éliminer l'écart salarial en suivant ces trois étapes:

1. Participez ou organisez un [événement à l'occasion de la Journée de l'égalité salariale](#)
2. [Diffusez ces images partageables](#) pour montrer comment éliminer l'écart salarial

3. Contactez vos représentants provinciaux et fédéraux, et demandez-leur de prendre des mesures sérieuses pour mettre fin une fois pour toutes à l'écart salarial entre les sexes. [Commencez avec cette lettre](#) demandant d'intervenir dans le dossier des services de garde universels et d'un congé payé en cas de violence conjugale.

SM:amvsepb343